
Assises de la formation professionnelle et de la mobilité

Discours de Pr. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien

10 février 2022 | distanciel – plateforme FRAME®

Mesdames, Messieurs,

Pour l'ancien recteur et le professeur que je suis, c'est un plaisir tout particulier que j'ai de vous souhaiter la bienvenue aux premières Assises de la formation professionnelle et de la mobilité organisée par la Commission de l'océan Indien.

Notre rencontre virtuelle s'inscrit dans la mise en œuvre de décisions de notre Conseil des ministres qui a souhaité donner une impulsion nouvelle à la coopération régionale en faveur de l'éducation et de la formation, de la recherche et de la science, de l'innovation et de la culture – en bref, pour le développement humain de l'Indianocéanie.

Cette impulsion politique que nous devons traduire en actions s'inscrit aussi dans un contexte de reprise post-Covid quand bien même la pandémie continue de faire les gros titres de l'actualité internationale.

Ces deux dernières années ont forcé l'adaptabilité et l'innovation. Nous avons dû adopter de nouvelles manières de travailler, collaborer, échanger, enseigner et apprendre. D'ailleurs, la plateforme que nous utilisons prouve combien les nouvelles technologies offrent des possibilités immenses d'échanges.

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes de plain-pied dans un monde de la connaissance et de la communication. Plus de 80% des êtres humains savent lire et écrire ; c'est prodigieux. Mais il reste encore bien trop de personnes exclues des systèmes éducatifs, exclues des formations, exclues du marché du travail. Cette inégalité crée un insupportable sentiment de relégation et de frustration potentiellement explosif.

Au fond, nos Assises de la formation professionnelle et de la mobilité doivent être une étape pour une action collective qui permette de répondre aux aspirations des jeunes de nos îles, des aspirations légitimes de progrès socioéconomique et culturel, d'élévation sociale, de réalisation personnelle. Elles doivent aussi marquer un point de départ pour une réflexion sur les offres de formations existantes et leur cohérence avec les ambitions de développement de nos Etats comme avec les perspectives d'évolution des secteurs d'activité. Elles doivent questionner la pertinence de nos systèmes de formation professionnelle au regard des besoins, immédiats et à venir, des entreprises et des industries de nos pays. Tout cela est beaucoup et la COI ne pourra sans doute, seule, répondre à l'entière des problématiques que nous soulèverons.

En effet, la COI devrait bâtir un programme régional de coopération pour la formation et la mobilité en formation professionnelle en capitalisant sur les avantages comparatifs des Etats membres, sur les bonnes pratiques et les possibilités de reproduction ou de collaborations. Dans le même temps, nous formons le vœu que d'autres structures, présentes dans la région, s'approprient les recommandations qui émaneront de nos Assises pour porter, à leur niveau, d'autres actions complémentaires.

Pour ces Assises, nous mettrons en débat des diagnostics dans six secteurs d'intérêt régional, à savoir l'économie bleue et les métiers de la mer ; le tourisme ; l'agriculture ;

le BTP ; le numérique ; et la santé. Je souhaite ici saluer le travail important réalisé dans de courts délais par une équipe d'experts régionaux mobilisée par l'Agence française de développement et Expertise France à travers la facilité Cap compétences. Ces experts, auxquels se joindront des experts de l'Organisation internationale du travail et des représentants de Cap Business océan Indien ainsi que de notre unité de veille sanitaire, animeront des travaux de groupe sectoriels et des tables rondes sur des thématiques transversales qui, j'en suis convaincu, permettront d'aboutir à des recommandations concrètes qui nous permettront de proposer au 36^e Conseil des ministres de la COI du 23 février prochain des axes concrets d'activités régionales.

Mesdames, Messieurs,

Les tendances démographiques de nos Etats membres, la quête de compétitivité, les impératifs d'inclusion sociale et de respect des équilibres écologiques, et l'obligation qui est la nôtre d'offrir aux jeunes d'aujourd'hui et de demain les clés de leur épanouissement personnel et professionnel disent l'importance que nous devons accorder à l'éducation, à la formation et à l'employabilité des jeunes.

Il faut former. Former partout, tout le temps, tout au long de la vie. Nous sommes d'éternels apprenants. Et dans ce mouvement d'apprentissage à tous les niveaux, il faut viser la co-construction d'une élévation de nos compétences régionales.

Les secteurs d'activité que nous avons visés dans nos études sont pourvoyeurs d'emplois. Mais il est essentiel d'assurer un saut qualitatif dans les offres de formation, dans les opportunités de mobilité, dans les échanges, dans les méthodes d'apprentissage, dans les moyens alloués ou encore dans la création d'un véritable espace régional de circulation dans lequel la portabilité et la reconnaissance des certifications sont assurées.

Nous avons constaté avec beaucoup de plaisir l'intérêt marqué des acteurs nationaux et régionaux pour ces Assises de la formation professionnelle et de la mobilité. Ce rendez-vous est le vôtre. Nous comptons sur vos contributions, vos observations, vos avis et vos recommandations.

Je tiens ici à remercier l'Agence française de développement et Expertise France, nos partenaires, pour leur accompagnement tout au long de ce processus, tant au travers des expertises qu'à travers leur soutien à l'organisation de nos Assises. Je souhaite aussi remercier l'Organisation internationale du travail et son Centre international de formation qui ont manifesté un vif intérêt et ont proposé d'associer d'autres experts pour nos Assises en complémentarité de l'équipe de Cap compétences. Je salue également Cap business océan Indien qui porte la voix du secteur privé régional : nous nous réjouissons d'écouter le point de vue des opérateurs.

Un dernier mot, enfin, pour remercier nos équipes du Secrétariat pour avoir réussi le pari d'organiser cette rencontre dans des délais serrés malgré des effectifs réduits et à nos collègues de l'unité de veille sanitaire pour l'animation d'une table ronde sur la santé.

Je serai très attentif à nos travaux et aux recommandations qui en émaneront. Il ne fait aucun doute que l'intelligence collective ici mobilisée ouvrira de belles perspectives de coopération.

Je vous remercie de votre aimable attention.